



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GENERALE

TD/B/WG.9/1
19 octobre 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

Groupe de travail spécial chargé d'étudier
la question de l'ajustement structurel
pour la transition en vue du désarmement
Genève, 27 novembre 1995
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ordre du jour provisoire annoté

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. L'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement et ses incidences sur la croissance économique mondiale et le développement
4. Questions diverses
5. Adoption du rapport du Groupe de travail spécial au Conseil du commerce et du développement.

II. ANNOTATIONS

Point 1 : Election du bureau

Conformément à l'usage, il est proposé que le bureau du Groupe de travail spécial soit composé de sept membres (un président, cinq vice-présidents et un rapporteur), répartis comme suit : quatre représentants d'Etats des listes A et C combinées, deux de la liste B et un de la liste D.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Le Groupe de travail disposera de cinq jours ouvrables, du 27 novembre au 1er décembre 1995. A la 1ère séance, le 27 novembre, le Secrétaire général de la CNUCED ou son représentant fera une déclaration liminaire. Le reste de la session sera principalement consacré à l'examen du point 3 de l'ordre du jour.

Point 3 : L'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement et ses incidences sur la croissance économique mondiale et le développement

Le rapport du secrétariat sur ce point (TD/B/WG.9/2) servira de document de base pour les délibérations.

Dans ce rapport, après avoir présenté un cadre pour l'analyse des coûts et des avantages du désarmement, le secrétariat expose les questions sectorielles qui revêtent une importance particulière dans l'optique de l'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement, en étudiant leurs incidences sur la croissance économique mondiale et le développement. Un chapitre est consacré à la reconversion, en particulier celle de la production, des bases et du personnel militaires, y compris la démobilisation des forces armées. Sont également examinés les liens entre la reconversion, la privatisation et la commercialisation. Les autres chapitres traitent des produits de base et de la technologie, considérés sous l'angle de l'ajustement structurel pour la transition vers le désarmement.

Les membres du Groupe de travail sont encouragés à faire part de l'expérience de leur pays dans ce domaine, compte tenu de l'analyse présentée dans le rapport du secrétariat.

Point 4 : Questions diverses

Point 5 : Adoption du rapport du Groupe de travail spécial au Conseil du commerce et du développement

Le rapport du Groupe de travail sera examiné par le Conseil du commerce et du développement à sa dix-huitième session extraordinaire (11-15 décembre 1995), qu'il tiendra avant la neuvième session de la Conférence.
